

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Josée Picard		Date d'inspection Le 06 juillet 2026
Nom de l'établissement Garderie la petite famille		Numéro de permis 2015781
Adresse 2366 rue Commerciale Saint-François-de-Madawaska NB E7A 1B6		Numéro de téléphone (506) 992-8807
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 36	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Pascale Dumont-Levesque	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux
Lors de ma visite non planifiée en avant-midi, j'ai constaté que le ratio éducatrice-enfants était conforme. Aucun enfant en bas âge n'était présent. Les éléments suivants sont observés : - Accès aux parents : Les parents des enfants présents peuvent accéder à la garderie en tout temps. - L'aire de jeu extérieure est située à moins de 350 mètres de l'établissement et est entretenue de manière à garantir la sécurité des enfants et à éliminer tout risque potentiel. Elle comprend une zone ombragée offrant un minimum de 0,45 m² par enfant, calculé selon la capacité maximale d'accueil de l'aire de jeu. - La surface de jeu est composée de matériaux variés permettant la réalisation de différents types d'activités. L'aire destinée aux enfants d'âge préscolaire est entièrement clôturée par une barrière d'au moins 1,22 m de hauteur, munie d'un accès sécurisé. - Le matériel et l'équipement disponibles sont variés et en quantité suffisante pour l'ensemble des enfants présents. Selon l'administratrice, l'équipement fixe est installé conformément aux instructions du fabricant et entouré d'une surface protectrice d'une profondeur appropriée. - Le trampoline, le spa et la piscine ne sont pas accessibles aux enfants de la garderie, notamment pendant les heures d'ouverture. Observation de l'accueil de 2 enfants d'âge préscolaire, du lavage des mains pour les préscolaires, de la collation fournie par les parents pour les préscolaires et âge scolaire. Les enfants d'âge préscolaire vont dans le parc extérieur.

original signé par
Pascale Dumont-Levesque
Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 06 juillet 2026
Date

original signé par
Josée Picard
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 06 juillet 2026
Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"